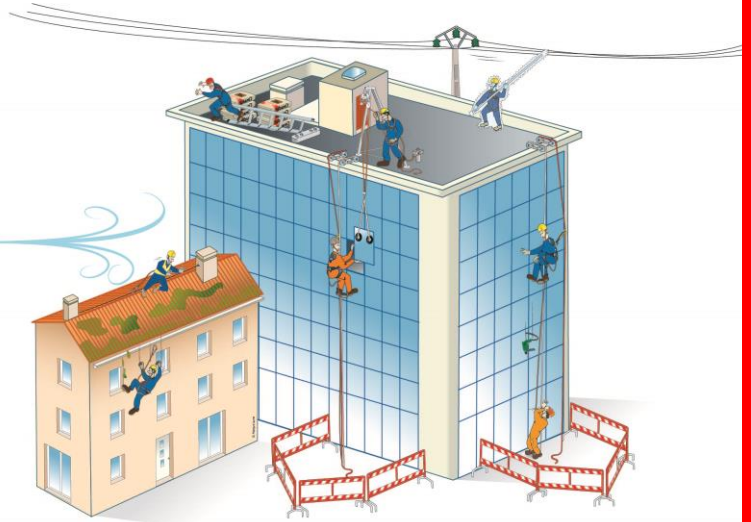


FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR & FORMATION AUX TRAVAUX NÉCESSITANT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLES CONTRE LES CHUTES Selon OPA art.8

OBJECTIFS :

Réduction des risques de chute et des conséquences liées ainsi que l'amélioration du confort de travail en hauteur, tout en répondant aux exigences légales et aux normes actuelles.

Les participant-e-s de ce cours acquerront les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation des EPI antichute.



Formation conforme aux recommandations SUVA.

Théorie 3h & Pratique 3.5h

- Principes du travail en hauteur
- Bases légales
- Équipements de Protection Individuelle Antichute
- Antichute et ses caractéristiques
- Systèmes de maintien au poste de travail
- Systèmes de retenue
- Secours aux victimes

PRIX : 390.-/ personne, pauses, repas de midi et support de cours inclus

CERTIFICAT DE FORMATION :

Un certificat est délivré en cas de succès aux épreuves d'évaluation écrites et pratiques.

Conditions spéciales pour groupes dès 6 personnes.

Formation en entreprise possible et le samedi également.

Inscriptions/renseignements: formation@securite-industrie.ch

suva

